

## Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

### **Décision du 20 avril 2015 portant affectation à la mission d'expertise « Simplification et évaluation » du service du contrôle général économique et financier**

La chef du service du contrôle général économique et financier,  
Vu le décret n° 2005-440 du 9 mai 2005 relatif au service du contrôle général économique et financier;  
Vu l'arrêté du 9 mai 2005 modifié relatif au fonctionnement et à l'organisation du service du contrôle général économique et financier, notamment son article 5;  
Vu l'arrêté du 8 mars 2012 portant création de la mission d'expertise « Simplification et évaluation » du service du contrôle général économique et financier,

Décide:

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Jacques DELORME, administrateur civil hors classe, est affecté à la mission d'expertise « Simplification et évaluation » du service du contrôle général économique et financier.

#### Article 2

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 20 avril 2015.

Pour la chef du service  
du contrôle général économique et financier :  
*Le secrétaire général,*  
É. ROURE